

# SAINT-GEORGES D'OLERON

## Plan Local d'Urbanisme

### DOSSIER D'ARRET

Conseil Municipal du 15/12/2025

*Vu pour être annexé à la délibération du 15/12/2025*

Le maire,  
Dominique RABELLE



**Gheco**  
Urbanisme

Eau-Méga  
Conseil en Environnement

# SAINT-GEORGES-D'OLERON

## P.L.U.

### LISTE DES PIECES

---

#### 1 – Rapport de présentation

- Annexes au rapport de présentation
- 1.a1, 1a2 - Cartes agricoles
- 1.b - Carte d'étude de densification des espaces bâtis et aménagés
- 1.c - Dossier des mouvements d'Espaces Boisés Classés (EBC)

#### 2 – Projet d'Aménagement et de Développement Durables

#### 3 – Règlement

- Annexes:
  - 3a – Annexes au règlement écrit
  - 3b – Annexes graphiques et chartes
    - 3.b1 – Plan de composition ZAC Trait d'Union
    - 3.b2 - Plan de composition ZAE des 4 Moulins
    - 3.b3 - Charte-architecturale et paysagère Pays Marennes Oléron - Caue17
    - 3.b4 - Charte architecturale des rues commerçantes Oléron – Caue17

#### 4 – Plans de zonage

- 4.a – Plan d'ensemble - éch. 1/8 500<sup>e</sup>
- 4.b1 – Plan ouest - éch. 1/5 000<sup>e</sup>
- 4.b2 – Plan centre - éch. 1/5 000<sup>e</sup>
- 4.b3 – Plan est - éch. 1/5 000<sup>e</sup>

#### 5 – Orientations d'Aménagement et de Programmation

- 5.a - OAP sectorielles
- 5.b - OAP thématiques

#### 6 – Annexes informatives et graphiques

- 6.a – Liste et plan des servitudes d'utilité publique
  - 6.a.1 - Liste des servitudes d'utilité publique / actes et arrêtés
  - 6.a.2 - Plan des servitudes d'utilité publique - éch. 1/8 500<sup>e</sup>
  - 6.a.3 - Plan de Prévention des Risques Naturels (PPRn) submersion marine
  - 6.a.4 - Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP)
- 6.b – Annexes sanitaires
  - 6.b1-Plan du réseau d'alimentation en eau potable
  - 6b2-Plan du réseau d'assainissement
  - 6b3- Zonage d'assainissement collectif
  - 6b4-Schéma Directeur d'assainissement des eaux usées
  - 6b5-Schéma Directeur d'assainissement des eaux pluviales
  - 6b6-Plans d'assainissement eaux pluviales
- 6.c – Infrastructures de transports terrestres - Prescriptions d'isolement acoustique
- 6.d – Secteurs d'information sur les sols
- 6.e – Périmètre de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC Trait d'Union)
- 6.f – Périmètres à l'intérieur desquels s'applique le droit de préemption urbain (article L.211-1 du code de l'urbanisme)
- 6.g - Périmètres à l'intérieur desquels, en application du d de l'article R. \* 421-12, les clôtures sont soumises à déclaration préalable
- 6.h - Périmètres à l'intérieur desquels, en application du e de l'article R. \* 421-17-1, les travaux de ravalement sont soumis à autorisation
- 6.i – Périmètres d'obligation Légale de Débroussaillage (OLD)
- 6.j - Zones archéologiques
- 6.k – Périmètre de préemption au titre des espaces naturels sensibles (ENS)

#### 7 – Pièces administratives et délibérations – Bilan de la concertation